

Promotion de la bientraitance et mise en oeuvre des bonnes pratiques professionnelles

Maîtriser la bientraitance et les bonnes pratiques pour des prises en charge respectueuses

Inter
700€ HT
Par personne

Intra
Sur devis
Nous contacter

Les modalités de formation continue

Public :	Salarié en poste Demandeur d'emploi Entreprise mandataire Particulier
Durée :	14 heures, 2 jours
Lieu :	Interfor - Amiens
Prochaines sessions :	Calendrier personnalisé

Objectifs

Objectif 1 Interroger sa pratique en termes de bientraitance et maltraitance

Objectif 2 Identifier des situations et des repères pour ajuster son positionnement

Objectif 3 Partager les concepts éthiques pour développer une culture de la bientraitance

Objectif 4 Appréhender le cadre législatif

Objectif 5 Accompagner la personne aidée dans le respect de son intégrité et de son identité

Programme

Etape 1 (1/2 journée) : Etat des lieux

- Analyse des situations rencontrées de vulnérabilité et de maltraitance
- Identification des réactions face à la maltraitance ou au refus d'accompagnement
- Représentation de la bientraitance
- Prévention et la lutte contre la maltraitance

Etape 2 (1/2 journée) : Acquisition des connaissances

- Le périmètre opérationnel de la bientraitance
- Les recommandations de bonnes pratiques
 - Ethique du professionnel en situations de travail
 - Repérage et gestion des dysfonctionnements
 - Obligation et procédure de signalement

Etape 3 (1 journée) : Analyse des pratiques

- Analyse critique des pratiques au regard des situations vécues
- Rôle des professionnels pour le respect des droits
- Analyse des enjeux du malentendu à la coopération
- Eléments fondamentaux et développement des pratiques professionnelles au quotidien



Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Le module de formation « Promotion de la bientraitance et mise en oeuvre des bonnes pratiques professionnelles » ne délivre pas de certification

2 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ

Professionnels du paramédical du secteur Sanitaire et Médico-social (aide-soignant, ...) **LES PREREQUIS NECESSAIRES A L'EXERCICE DE L'EMPLOI** Professionnels diplômés d'état

3 Moyens pédagogiques

- La formation aborde des situations réelles et vécues par les professionnels de santé. Elle est construite sur la base d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'analyse des pratiques professionnelles selon les méthodes de la H.A.S. savoir-faire et d'analyse des pratiques professionnelles.

4 Délai d'accès

- **Délai d'accès** : Sous réserve de place disponible sur la session et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 30 jours.

5 Modalités d'évaluation de la formation

L'évaluation de l'acquisition est réalisée par le formateur en fin de formation sur la base d'un questionnaire et/ou d'exercices permettant d'évaluer l'appropriation des différents outils présentés. **La formation est élaborée par l'Institut IPERIA.**

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur : **notre accompagnement**

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Prise en charge de la maladie d'Alzheimer et apparentées à domicile
- PRAP 2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique en milieu Sanitaire et médico-Social)
- Accompagnement fin de vie et soins palliatifs

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Date de dernière à jour : 28/03/2024

